

DDEN : Assemblée générale de la Délégation de Chevagnes/Moulins/Yzeure



Les délégués Départementaux de l'Education Nationale de la Délégation de Chevagnes/Moulins/Yzeure se sont réunis le 24 janvier 2020 à ST ENNEMOND où ils ont été accueillis par Monsieur Jean-Claude LEFEVRE, Maire.

Dans son rapport moral, le président Daniel BLOUX a évoqué la situation des rythmes scolaires (seulement 2 communes les ont conservés), la nécessité de faire un point sur les dédoublements en CP et en CE1 en REP et REP+ ainsi que sur l'obligation de la scolarisation dès 3 ans en maternelle. Il a rappelé les prérogatives des DDEN, à savoir la participation aux conseils d'écoles ainsi que leurs visites. Il a parlé de l'attachement des DDEN à la laïcité et de l'attente d'une déclaration du Président de la République sur sa conception de la laïcité et de son application démocratique, avec des principes forts, où elle n'est ni discriminante ni injuste. Il a donné rendez-vous à tous, à Jaligny le samedi 9 mai à 8H30 pour l'Assemblée Générale départementale.

Le secrétaire Henri Dumont, dans son rapport d'activités, a précisé que la délégation couvrant 26 communes est la plus importante du département. Il a fait le point sur les écoles et le nombre de classes, les conseils d'écoles du premier trimestre ainsi que leurs visites. Il a rappelé à ses collègues la nécessité de lui transmettre les sujets marquants dans les écoles qu'ils suivent.

Le rapport du trésorier Bernard Nicolas atteste d'une gestion saine et rigoureuse. Il rappelle la procédure pour le concours «se construire citoyen»

Le Président départemental a donné des compléments d'informations sur la carte scolaire, l'évolution des effectifs scolaires. Il a terminé son intervention sur la nécessité de faire perdurer le «Serment de Vincennes» qui revendique le principe de la laïcité.

La municipalité de St ENNEMOND a clôturé cette rencontre par le verre de l'amitié.